

## Pass Ordi Citoyen avec le Conseil Départemental de l'Oise

11-07-2017

Dernière mise à jour : 11-07-2017

Source Oise.fr PASS'ORDI CITOYEN : UNE AIDE À L'ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES ÉTUDIANTS

Un coup de pouce du département de l'Oise pour l'équipement informatique

Le Pass'Ordi Citoyen, c'est quoi ? (source [www.oise.fr](http://www.oise.fr))

Sur le même principe que le Pass'Permis Citoyen, le Pass'Ordi Citoyen est une aide forfaitaire de 300€ octroyée aux jeunes entre 18 et 21 ans souhaitant acquérir une tablette tactile ou un ordinateur portable et leurs accessoires, en contrepartie d'une action citoyenne de 35 heures. Celle-ci peut être réalisée à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Oise (MDPH) ainsi qu'au sein d'associations caritatives oisiennes ou intervenant dans le domaine du handicap et de la dépendance (à l'exclusion des interventions à domicile).

Le Pass'Ordi Citoyen, c'est la mise en oeuvre par le Conseil départemental d'un système caractérisé par la réciprocité mais aussi une volonté de renforcer l'engagement citoyen et solidaire, et le lien social.

Par l'aide à l'acquisition de matériel informatique (ordinateur portable, tablette tactile et leurs accessoires), le Département contribue ainsi à la réussite de ces majeurs post-bac, étudiants ou apprentis, en leur facilitant la poursuite des études supérieures. Mais grâce à ce dispositif innovant, les bénéficiaires disposeront également d'une expérience à valoriser auprès du monde du travail.

Pour plus d'infos ou pour obtenir le dossier de candidature, rendez-vous sur [www.oise.fr/pass-ordi-citoyen](http://www.oise.fr/pass-ordi-citoyen)